



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

ATELIERS AGILES MG FAURE

228 Rue des industries 43200 SAINT-MAURICE-DE-LIGNON

+

Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale niveau 1 en date du 07/05/2024 réalisée sur site par un conseiller référencé par l'UIMM et circonstanciée par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° UIMMLOI42_202405_027).

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de ATELIERS AGILES MG FAURE à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.

+

Fait à Saint-Etienne, le 14/05/2024

Le Président de l'UIMM

✓ M. Éric TRAPPIER

Le Président de l'UIMM Loire

M. Philippe RASCLE

